



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

durée du travail

Question écrite n° 16662

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la question de la cession des sites industriels rentables. Mardi 15 janvier 2013, M. Alain Vidalies, ministre chargé des relations avec le Parlement, a déclaré que le Gouvernement avait donné son accord à la proposition de loi dite « Florange » qui aurait pour objectif d'obliger les industriels à céder les usines viables au lieu de les fermer. Ainsi, il souhaiterait connaître le contenu de cette future loi, les modalités de son application, et son calendrier éventuel.

Texte de la réponse

Le ministre chargé des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire qu'une proposition de loi dite « économie réelle et emplois industriels » portant sur l'objet indiqué par cette question est inscrite à l'examen de la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale. Déposée le 15 mai 2013, cette proposition de loi a été soumise pour avis au Conseil d'État par le Président de l'Assemblée nationale le 17 mai 2013. Le Conseil d'Etat a rendu son avis le 27 juin 2013 et le rapporteur a déposé son rapport le 17 juillet. Le Gouvernement est attaché à permettre un examen de cette proposition de loi dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16662

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 995

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11116